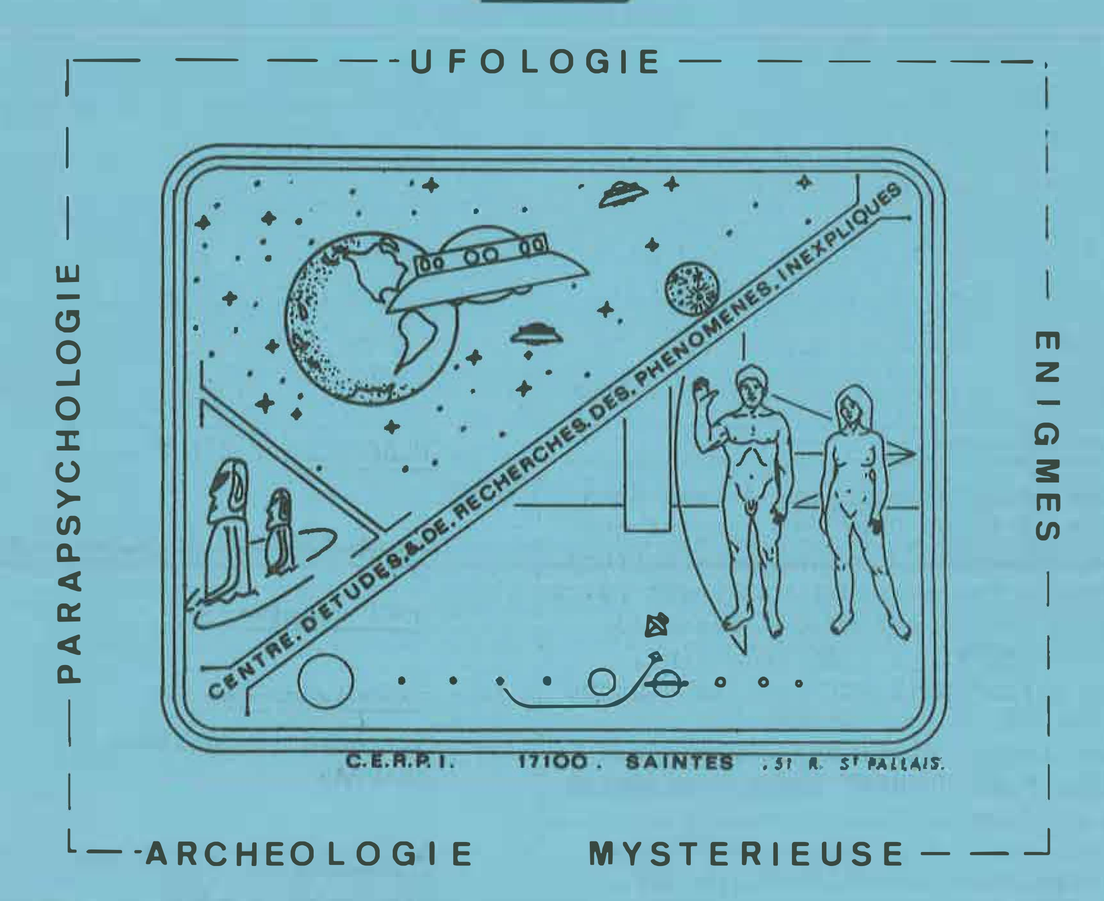
CERPI

Centre d'études et de recherches des phénomènes inexpliqués

51 rue St Pallais SAINTES

LA DERNIERE DEMARCHE DE LA RAISON EST DE RECONNAITRE QU'IL Y A UNE INFINITE DE CHOSES QUI LA SURPASSE.

BLAISE PASCAL

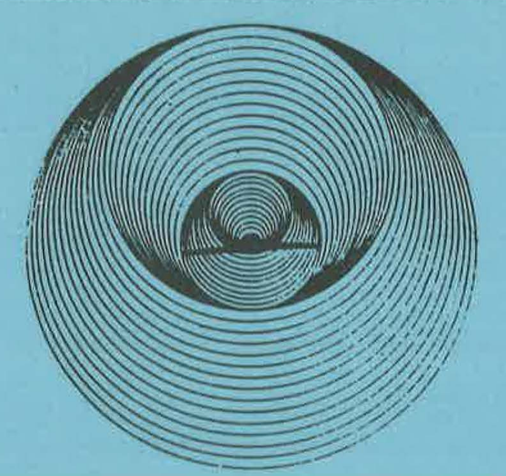


n°26-février 80- 5f

CERPI : revue charentaise bimestrielle
===== sur les phénomènes inexpliqués 51, rue St-Pallais 17100 SAINTES

Correspondant : Claude SOURIS 6, rue des Vendanges 17100 SAINTES
Tél. (46) 93.22.09

* * * * * * * *



Le C.E.R.P.I. (Centre d'Etudes et de Recherches des Phénomènes Inexpliqués) est Membre du C.E.C.R.U. (Centre Européen de Coordination de la Recherche Ufologique).

Pour faire paraître de la publicité ou des annonces, veuillez en faire la demande au correspondant de la revue.

Les idées et opinions émises dans les articles CERPI n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Toutes les personnes désirant faire paraître un article, doivent envoyer celui-ci à la rédaction, dactylographié sur feuille blanche 210/297.
Les copies destinées à être insérées dans "CERPI" seront examinées par l'équipe rédactionnelle.
Tout texte à tendance politique, religieuse ou publicitaire sera refusé.

S O M M A I R E (pages)

bilan de l'année 1979

Voici une nouvelle année qui se termine pour le C.E.R.P.I. et je vais vous dresser le bilan.

Sans contestation, cette année aura été placée sous le signe de l'information et de la diffusion.

Jugez-en.

Nous avons animé 12 soirées diapos-débats sur l'ufologie, dont 9 sur sollicitation : quatre soirées au C.F.A. de Saintes, à Haimps, Soyaux, Arvert, St-Sorlin-de-Conac, Marennes, la Tremblade et Surgères, ainsi qu'à Loulay, soirée organisée par une adhérente.

Nous avons aussi animé une soirée diapos-débat sur la parapsychologie à Cognac. Ce fut une inovation riche en enseignements, ne doutons pas qu'il y aura d'autres soirées sur ce thème.

Cette année, nous avons également renoué avec les journées "portes-ouvertes". Deux de ces journées ont été organisées à Jonzac et à Gémozac ; mais soyons lucides, le succès aura été plutôt discret. Le Maire de Royan a refusé de nous prêter gratuitement le hall du Palais des Congrés pour un dimanche sous prétexte discutable et discuté que notre siège social n'est pas à Royan.

Avec France-Inter, la radio est venue nous rendre visite pour l'émission de Dominique Pradel et Henri Gougot, mais aucun de nos enregistrements ne passeront sur les ondes.

Abordons maintenant le domaine de l'ufologie .

Au cours de cette année, le C.E.R.P.I. aura réalisé 15 enquêtes O.V.N.I. contre 23 en 1978 et qui se répartissent de la façon suivante :

- enquête sur un objet vu en 1975 : une,
- " " 1977 : une,
- " " 1978 : une,
- " " 1979 : douze (dont trois dans les Deux-Sèvres).

Ce que nous avons perdu en quantité, nous l'avons largement gagner en qualité et en actualité.

Deux de ces enquêtes auront été particulièrement importantes, celle de La Clotte où des photos de l'O.V.N.I. ont été prises par un témoin et communiquées au C.E.R.P.I. et celle de Clion où pour une fois, le C.E.R.P.I. aura effectué une enquête sur un humanoïde, enquête du plus haut intérêt.

Il y a deux nouveaux enquêteurs au C.E.R.P.I. : Jacqueline QUIE et Pierre PAILLAT, ce qui porte à 13 le nombre de nos enquêteurs. Toutefois il faut noter que seulement 6 d'entre eux font des enquêtes.

En 1979, nous avons considérablement amélioré nos relations avec les Gendarmeries en Charente-Maritime. Certaines nous ont promis de nous faire appel immédiatement en cas d'observation d'O.V.N.I. Nous pouvons citer les Gendarmes de St-Genis et de St-Porchaire.

Un de nos adhérents, Gendarme, nous apporte son aide dans ce domaine très important de nos rapports avec les autorités.

En 1979, un réseau de détection O.V.N.I. a été mis en place par un de nos adhérents, qui a conçu et réalisé les détecteurs. Six appareils sont ainsi opérationnels; il y en aura certainement d'autres, ce que nous souhaitons.

Cette année, trois membres du C.E.R.P.I. se sont rendus à Avignon à l'invitation du C.E.C.R.U. (Centre Européen de Coordination de la Recherche Ufologique). Le C.E.R.P.I. étant membre de ce centre. Les enseignements reçus mais aussi donnés pendant cex deux journées de travail sont particulièrement importants et les contacts pris d'un très grand intérêt.

Enfin, un séminaire enquêteur a eu lieu au mois d'octobre à Chaniers avec la participation de huit membres du C.E.R.P.I.

D'autre part,au cours de l'année 1979, quatre séminaires des rythmes du cerveau ont été organisés, regroupant environ 45 participants, qui ont "tiré", soyons en certains, beaucoup de bienfaits de ces week-end.

Voilà donc une année bien remplie, riche en activités et pourtant, il n'y a pas que du positif et l'honnêteté consiste aussi à faire état du négatif.

1°) 1979 fut aussi l'année des démissions au sein du bureau. Quatre sur huit nons ont quité,respectivement :

- Dominique BRUINAUD,
- Jean-Pierre DELAROCHE, secrétaire,
- Bernard MARSIN, trésorier,
- Christine THOMAS.

Jacqueline QUIE est ainsi devenue secrétaire, Claude SOURIS, trésorier et il y a eu deux cooptations, celle de Jean-Pierre DESAPHIS et celle de Louis ROCHE.

2°) Il s'avère que les groupes ou plutôt le groupe qui avait été formé pour étudier l'hypnose et qui devait donné au cours de l'année ses premiers résultats, actuellement, n'existe plus. Difficultés de rencontres, manque de motivations, je ne métendrai pas sur les raisons, mais c'est un échec et nous n'avons plus de groupe "parapsychologie".

3°) Le local attribué par la Mairie de Saintes nous a été ou c'est tout comme, retiré, ce qui entraîne de gros inconvénients. Plus de permanence, plus de bibliothèque, dispersion des documents, démibilisation des adhérents.

4°) Manque de présence et d'intérêt de la part de nos membres adhérents dont le nombre a baissé au cours de cette année par rapport aux années précédentes. Payer son adhésion, oui ; participer, non, c'est valable pour beaucoup trop d'entre nous.

5°) La commission créée en 1978 pour écrire un livre sur les activités ufologiques du C.E.R.P.I. a été dissoute. Raison : activité nulle.

6°) Nous ne faisons plus partie du CUFOS-FRANCE, notre lien avec les U.S.A.

D'autre part, si beaucoup de travail aura été effectué cette année, il aura été le fait d'un très petit nombre de personnes. Il paraît que c'est pareil dans toutes les associations à but non lucratif. Pourtant, nous avions d'autres ambitions pour le C.E.R.P.I. Peut-être aussi que le bureau et son Président portent la plus lourde responsabilité.

Je ne voudrai pas terminer ce bilan sur une note pessimiste alors que nous avons des raisons pour nous réjouir. Notre journal, le CERPI, fait preuve d'une belle vitalité ; il a été fidèle à ses engagements et à ses promesses. Que ceux qui le font, soient remerciés.

Pour 1980, je souhaite à tous nos adhérents et au nouveau bureau dont je ne ferai plus partie, une grande année.

Le Président.

QUI FAIT QUOI ?

Président : Claude SOURIS, 6 rue des Vendanges 17100 SAINTES - tél. 93.22.09.

Vice-Président de la Charente-Maritime : Alain KIM, 167 rue Daniel Massiou 17100 SAINTES - tél. 74.38.49.

Vice-Président de la Charente : Louis ROCHE, 24 cité de la Plante CHATEAUBERNARD 16100 COGNAC - tél. (45)82.15.42.

Secrétaire : Jacqueline QUIE, RN VILLENEUVE-LA-COMTESSE 17330 LOULAY - tél. 33.84.63.

Secrétaire Adjoint : Jocelyne LAMBERT, 15 rue du Général Sarrail 17100 SAINTES.

Trésorier : Jean-Pierre DESAPHIS, 9 rue Porte Aiguière 17100 SAINTES.

Trésorier Adjoint : Pierre PAILLAT, 19 rue de la Garenne 79360 MARIGNY NIORT - tél. (49) 26.75.22.

Calendrier C.E.R.P.I.

REUNIONS DE BUREAU : Premier vendredi de chaque mois, vous avez la possibilité d'y assister en auditeur libre.

- 01 Février — Pierre PAILLAT,
- 07 Mars — Claude SOURIS,
- 04 Avril — Alain KIM,
- 02 Mai — Jocelyne LAMBERT.

REUNIONS DE FIN DE MOIS : Dernier samedi de chaque mois.

- 23 Février — La Rochelle - Renseignements au 93.22.09.
- 29 Mars — Jacqueline QUIE, RN VILLENEUVE-LA-COMTESSE 17330 LOULAY.
- 26 Avril — Claude SOURIS, 6 rue des Vendanges 17100 SAINTES.

SOIREE D'OBSERVATION : prévue le samedi 12 avril 1980 (selon conditions atmosphériques) à St Porchaire.

Pour tous renseignements, prendre contact avec Claude SOURIS.

1980 : L'ANNEE DU SOLEIL

Le soleil est il malade ? Cette question peut sembler étrange sauf si l'on observe les graphiques d'intensité de l'activité solaire. En effet on s'aperçoit que le soleil en 1980 va battre tous ses records précédents mesurés depuis 1700.

L'accroissement de l'activité solaire est visible de plusieurs manières. Tout d'abord il suffit d'observer la surface de l'astre des jours et l'on s'aperçoit que le nombre des taches (sortes de nuages de matière, flottant dans l'atmosphère) est anormalement important. D'autre part si l'on écoute le soleil sur 2 800 MHZ (soit une longueur d'onde λ = 10,7 cm) on note là aussi d'importantes variations. Mais ce surcroit d'activité, le soleil ne le garde pas pour lui ; il en fait profiter tout le système solaire par l'intermédiaire du vent solaire. Ce vent solaire est un ensemble de particules ionisées qui sont lancées par le soleil dans l'espace à des vitesses comprises entre 300 et 900 km/s. Lorsque le soleil est en crise, le vent solaire est encore plus intense, ce qui va avoir des conséquences directes sur la terre. Tout d'abord un brouillage plus ou moins fréquent dans la gamme des ondes courtes. Des apparitions, jusqu'à des latitudes moyennes (France), de nombreuses aurores Polaires. Ces deux conséquences sont les deux seules "officiellement" reconnues,mais de nombreuses études sont en cours pour tenter d'expliquer une influence éventuelle du soleil sur le nombre des crises cardiaques, la météorologie, la fonte des glaces et les périodes de sècheresse et aussi la floraison du Lilas et qualité des vins de Bourgogne !

On voit donc que cette année, le soleil va être l'objet d'études très nombreuses et très importantes pour accroître nos connaissances ; car il ne faut pas oublier que tant que l'on ne connaîtra pas avec précision la vie du soleil il sera alléatoire de donner des explications sur les phénomènes stellaires que nous observons.

B. DELHOUME

COMMENT SE RENDRE COMPTE PERSONNELLEMENT DE L'ACTIVITE SOLAIRE ?

Il suffit pour cela de posséder un instrument optique même modeste (jumelle, longue vue,...). L'expérience consiste à pointer l'instrument vers le soleil, après l'avoir fixé solidement sur un pied. On met ensuite derrière l'oculaire une feuille blanche et l'on installe juste en avant du système de mise au point un carton pour que l'image du soleil soit contrastée. On voit alors une projection du disque solaire. On y distingue les taches. On peut alors faire une étude sérieuse en notant tous les jours le nombre de taches et leur position.

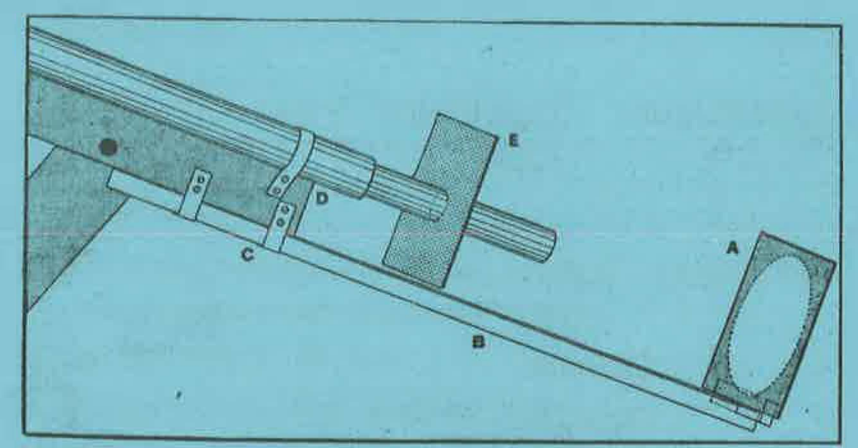


Fig. 1. — **Observation par projection.** — Un écran blanc (A) est fixé à une réglette (B); cette dernière peut coulisser dans deux brides (C) fixées à la planchette-support de la lunette (D). Un carton (E), percé d'un trou central, est enfilé sur le tube porte-oculaire afin d'empêcher la lumière solaire de nuire à l'observation de l'image agrandie sur l'écran A.

(Doc. A.F.A.)

*** *** *** *** *** ***

✶ Le C.E.R.P.I. compte parmi ses nouvels adhérents, Bernard DELHOUME, passionné par l'astronomie. Il est chargé de s'occuper plus particulièrement de cette branche qui fait partie des activités de notre groupe.

● Vous qui lisez ce journal par hasard, devenez membre du C.E.R.P.I., ou mieux, devenez enquêteur, vous serez ainsi au coeur du problème O.V.N.I. pour mieux le connaître.

Ecrivez au C.E.R.P.I., Service "Enquêtes", 6, rue des Vendanges
17100 Saintes.

EPHEMERIDES

☼ MARS

- Météorites: Virginides: tout le mois; max. le 3;
  radiant: 5° nord de alpha Vierge
  Lyrides: du 12 au 24; max. le 22;
  radiant: 10° sud de Véga (lyre).
- Planètes: Mercure: inobservable
  Vénus: trés brillante le soir, aprés le coucher du soleil.
  Mars: visible presque toute la nuit; trés rouge au nord est de alpha Lion.
  Jupiter: visible toute la nuit à proximité de Mars.
  Saturne: devient visible presque toute la nuit au sud est de Jupiter.

☼ AVRIL

- Météorites: Virginides: max. le 3; radiant bêta vierge.
  Hydraïdes: à partir du 12; max. le 25;
  radiant: 2° sud de alpha corbeau
- Planètes: Vénus: trés brillante dans le crépuscule.
  Mars: au nord de alpha Lion.
  Jupiter: à l'est de alpha Lion. proche de Mars.
  Saturne: un peu brillante entre les constellations dela Vierge et du Lion.

-+-+-+-+-+-+-+-+-+-

En Bref:

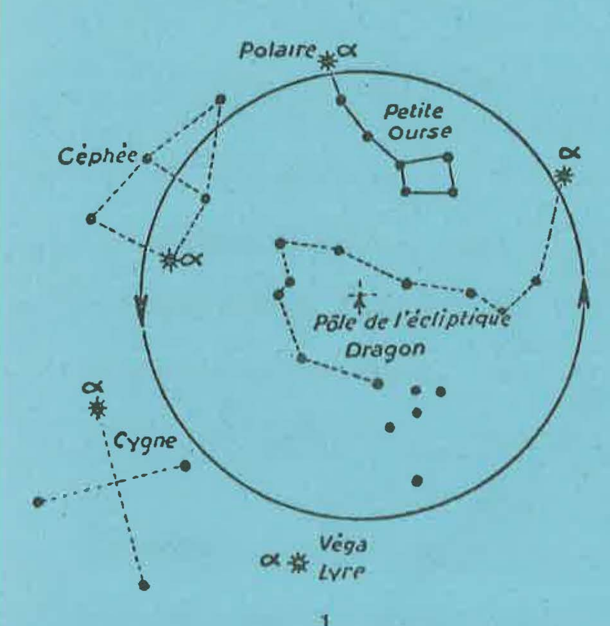
- Les mesures de Pioneer 11 ont montré que l'épaisseur de l'anneau de Saturne était de 800 à 900 m et non de 5 Km comme on le croyait depuis 1966.
- Le télescope Franco-Canadien de 366 cm construit sur le mont Mauna Kea dans les iles Hawaï a été inauguré en septembre dernier.C'est le sixème télescope mondial par sa taille.
- Le 14éme satellite de jupiter a été découvert sur un cliché transmis par voyager 2. Ce satellite a environ 30 Km de diamétre et se déplace à une distance de 130 000 Km de sa planète mère. Il faut toutefois noter que Jupiter doit posséder une multitude de petits satellites qui ne sont autres que des astéroïdes capturés par le fort champ gravitationnel de la planète.

COSMOGRAPHIE

le Soleil

Suite du n° 25.

Pour l'observateur défini au paragraphe précédent, le pôle boréal se déplace donc parmi les étoiles suivant le cercle indiqué sur la figure 1. Déplacement du pôle boréal. Il semble décrire un cercle ayant pour centre le pôle de l'écliptique et un rayon de 23° 27'. α de la Petite Ourse est actuellement voisine du pôle boréal; mais il y a 3 000 ans c'était α Dragon et dans 7 500 ans ce sera α Céphée.

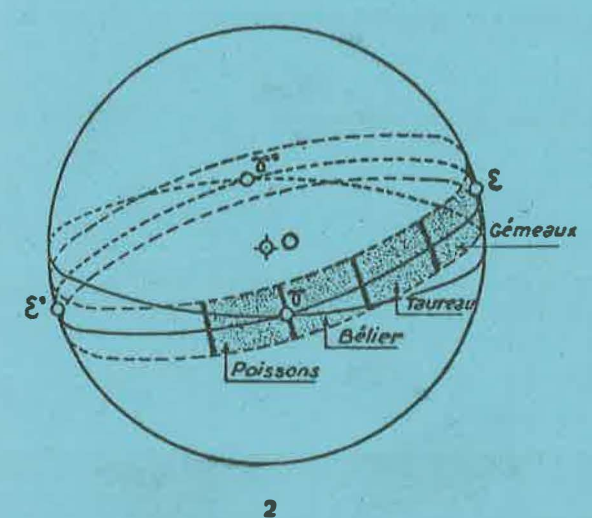


1

L'axe terrestre décrit donc, autour de la perpendiculaire au plan de l'orbite terrestre menée par son centre, un cône de révolution égal au précédent (fig. 1). En réalité, le cône n'est pas parfaitement de révolution, il est légèrement festonné

EFFET GYROSCOPIQUE -- Le mouvement de l'axe terrestre est dû à l'effet *gyroscopique* que nous expliquerons sur un exemple :

Faisons tourner très rapidement une toupie sur elle-même : si la pointe reste immobile, son axe décrit très lentement un cône de révolution ayant pour axe la verticale passant par la pointe. Pratiquement, l'axe de la toupie reste parallèle à lui même pendant un certain temps et il en est encore ainsi, quand la pointe se déplace. La stabilité de l'axe de la toupie est d'autant plus grande que la toupie est plus massive et qu'elle tourne rapidement. La terre, ayant sur elle-même une rotation rapide, en regard de sa masse considérable, la stabilité de son axe est très grande, d'où la lenteur du phénomène de précession.



2

ZODIAQUE -- On appelle Zodiaque, la zone de la sphère céleste s'étendant à 8° de part et d'autre de l'écliptique (Fig. 2).

On a partagé cette zone en *douze signes* et les douze constellations où les Anciens avaient groupé les étoiles de chaque signe sont les constellations zodiacales.

A partir du point vernal et dans cet ordre, on rencontre : *le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, l'Ecrevisse, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau, les Poissons*. (Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo, Libraque, Scorpuis, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces).

Ainsi, du temps d'Hipparque (150 av. J.C.), les signes et les constellations se correspondaient ; mais, par suite du phénomène de précession des équinoxes, le soleil, au lieu d'entrer dans la constellation du Bélier à l'équinoxe de printemps, se trouve en réalité dans la constellation des Poissons. Environ 24 000 ans s'écouleront avant que ne soit rétablie la correspondance entre les signes et les constellations.

ENQUETES C.E.R.P.I.

*Enquête C.E.R.P.I. n° 91
Enquêteurs : Claude SOURIS
Alain KIM
Jocelyne LAMBERT

15-12-79
02-02-80

"La Cassine"
ST-CIERS-DU-TAILLON
Charente-Maritime

15 Décembre 1977

Témoins	:	Mr TRIPOTEAU Jean, 45 ans, Inspecteur d'assurances, 17, rue des Grives à VAUX S/MER. Mr CHATEAU Jean-Claude, 33 ans, Agent d'assurances, 17000 LA ROCHELLE. Mr NATIER Jacques, 37 ans, Agent d'assurances, 17220 LA JARRIE. Mr MASSIERE Jean, 37 ans, Agent d'assurances, 17000 LA ROCHELLE. Mr GENOZEAU Guy, 36 ans, Agent d'assurances, 17200 ROYAN. Mr MOUILLOT, Cultivateur, Le Petit Baudoire, ST-CIERS-DU-TAILLON. Mr X, 32 ans, Gendarme à ST-CIERS-DU-TAILLON.
Lieu d'observ.	:	La Cassine, commune de ST-CIERS-DU-TAILLON.
Date	:	15 décembre 1977.
Heure	:	20 heures à 20 heures 45-heure locale.
Durée	:	45 minutes.
Distance	:	D'après calculs 3400 Mètres.
Bruit	:	Aucun (trop loin).
Dimension	:	3 mm à bout de bras, 18 mètres réels.
Nombre d'objet	:	Un.
Forme	:	Barre au-dessus d'une demi-sphère.
Couleur	:	Orange, noir.

Jeudi 15 décembre 1977 Monsieur TRIPOTEAU, Inspecteur d'assurances à bord d'une CX revient d'une réunion de travail à Bordeaux, il est 20 heures. Sur la Nationale 730 au lieu-dit "La montée Rouge" commune de ST-CIERS-DU-TAILLON (voir dessin en A).

Il aperçoit la lune. Il la regarde une fois, une deuxième fois au Nord-Ouest à travers le pare-brise, c'est étrange !... mais à la hauteur de la portière avant gauche, c'est-à-dire au Sud-Ouest, il voit cette fois-ci la lune, la vraie lune (en B).

Il constate ce phénomène qui paraît-être en mouvement lent à 6° ou 7°, soit 2 fois la hauteur d'un bouquet d'arbres à l'horizon (en C).

C'est une lueur qui doit faire à peu près le diamètre apparent de la lune, elle est de couleur orangée. Il n'y a aucun bruit audible, ceci paraît normal car pour Monsieur TRIPOTEAU l'objet doit se trouver dans les 3 ou 4 kilomètres.

Le témoin est ancien pilote et son appréciation des distances est à prendre en considération. Le témoin va ainsi jeter tout en roulant plusieurs regards vers cet objet, mais il ne peut s'arrêter car le bord de la route est trop relevé et la voiture pourraît verser. Quand enfin il le peut, il est 20 heures 02, Monsieur TRIPOTEAU est arrivé au lieu-dit "La Cassine" (en D), l'objet a disparu, n'est plus visible.

Quelques instants après, arrive une autre voiture, une 504. Il s'agit de quatre amis du témoin, des agents d'assurances qui ont eux aussi participé à la même réunion.

"Je leur raconte ce que j'ai vu, ils ne me croient pas, il n'y a en effet plus rien de visible. On a parlé 3 à 5 minutes et d'un seul coup tout le paysage au-dessus de "Chez Jouet" s'illumine, couleur orangée, un peu comme un lever de soleil et l'engin monte, il monte à deux fois la hauteur des arbres soit 5°. Il apparaît comme la première fois, une lumière orangée comme un lampadaire dans le brouillard".

Monsieur CHATEAU (un des occupants de la deuxième voiture) dit alors : "j'ai mes jumelles marine" ; il va donc les chercher dans le coffre de la 504 et là, anecdote amusante, penché au-dessus du coffre il voit deux cannes et sursaute. Il s'agit d'un autre témoin Monsieur MOUILLOT, habitant du villa ge de "Le Petit Baudoire" distant de 300 mètres et qui voyant deux voitures arrêtées, croyait à un accident.

A ce moment-là, Monsieur TRIPOTEAU qui avait les phares de sa voiture allumés, appuie accidentellement sur ses codes-phares et là-bas l'objet s'éteint pour se rallumer quelques instants plus tard.

Cette observation insolite va durer 20 minutes. Eteint, allumé, 3 à 4 fois. Les parties éteintes étant de 1 à 2 minutes. Toute cette observation n'était faisable qu'avec l'aide de la paire de jumelles, surtout pour la partie éteinte, à ce moment la totalité de la vision se trouvait entourée d'un liseré argenté, comme un filament de lampe autour d'une masse noire.

Lorsque l'OVNI était allumé, il formait comme une masse noire allongée entourée d'un léger liseré surmontant une demi-sphère jaune où se voyait distinctement 3 ronds plus orangés (comme des tuyères vues en bout). Il était surmonté d'un halo bleu (zone diffuse bleue - voir dessin). La lumière de cet objet éclairait la cime des arbres, mais elle devait se trouver au-delà.

Il est 20 heures 30, tous les témoins repartent en voiture, passent par ST-CIERS-DU-TAILLON et tournent en direction de Consac par la Départementale 252. De nouveau ils voient parfaitement l'objet et retournent à la gendarmerie de ST-CIERS-DU-TAILLON.

Il est 20 heures 45 quand ils arrivent à celle-ci. Leur observation a donc duré 45 minutes. C'est Monsieur CHATEAU qui le premier, une fois dans le couloir de la gendarmerie annonce "vous allez me prendre pour un fou, mais c'est vrai j'ai vu une soucoupe volante".

Le planton de service ce jour là, le gendarme X sort alors précipitamment dehors et là, dans la direction supposée voit à son tour un phénomène insolite. Deux boules bleues au-dessus et en direction du champ de Monsieur Bret, soit au sol, soit très près, c'est-à-dire à l'horizontale de sa vision (en E). Deux boules qui après 1 à 2 secondes s'éteignent graduellement et se rallument vertes.

Une à deux secondes et de nouveau, suivant le même processus passent au rouges. Le gendarme X rentre alors précipitamment frapper à la porte de son commandant de brigade en disant qu'il y avait une soucoupe dans le champ de chez "Bret".

Ensuite sa réaction a été de dire à sa femme à l'étage qui regardait la télévision d'ouvrir la fenêtre donnant sur le champ en question. Il n'y avait plus rien...

Soixante secondes environ s'étaient écoulées depuis la début de sa vision des boules.

Le commandant de la brigade de gendarmerie est alors monté avec des témoins dans la 504; le témoin gendarme, un collègue et un autre témoin sont partis de leur côté, munis d'appareils photos. Après tout un circuit il a fallu se rendre à l'évidence, le phénomène avait disparu.

Les rapports des témoins ont été alors consignés à la gendarmerie.

Interrogé le lendemain 16 décembre le centre observatoire de Florac a répondu que de son côté, il n'avait rien observé.

D'APRES CALCULS : (mais l'ensemble donne une bonne approximation).

1) Distance : trouvée par triangulation à l'aide de points de visées A, B, C, D, E.

- Au point "D"

Lambert	(Lecture des coordonnées ainsi obtenues au point de rencontre			
	(	x = 369,230 km	y = 3353,830 km	z = (sol) 43 m
Zone III	(Lecture des coordonnées au point "D"			
	(	x = 368,225 km	y = 3350,570 km	z = 29 m

- Distance D ⟶ O.V.N.I.

$$\sqrt{(369,230 - 368,225)^2 + (3350,570 - 3353,830)^2} = \boxed{3411\ m}$$

2) Diamètre approché de l'objet :

$$\frac{0,003\ m \times 3411\ m}{0,57\ m} = \boxed{18\ m}$$

3) Altitude de l'objet (voir profil en long, dessin) :

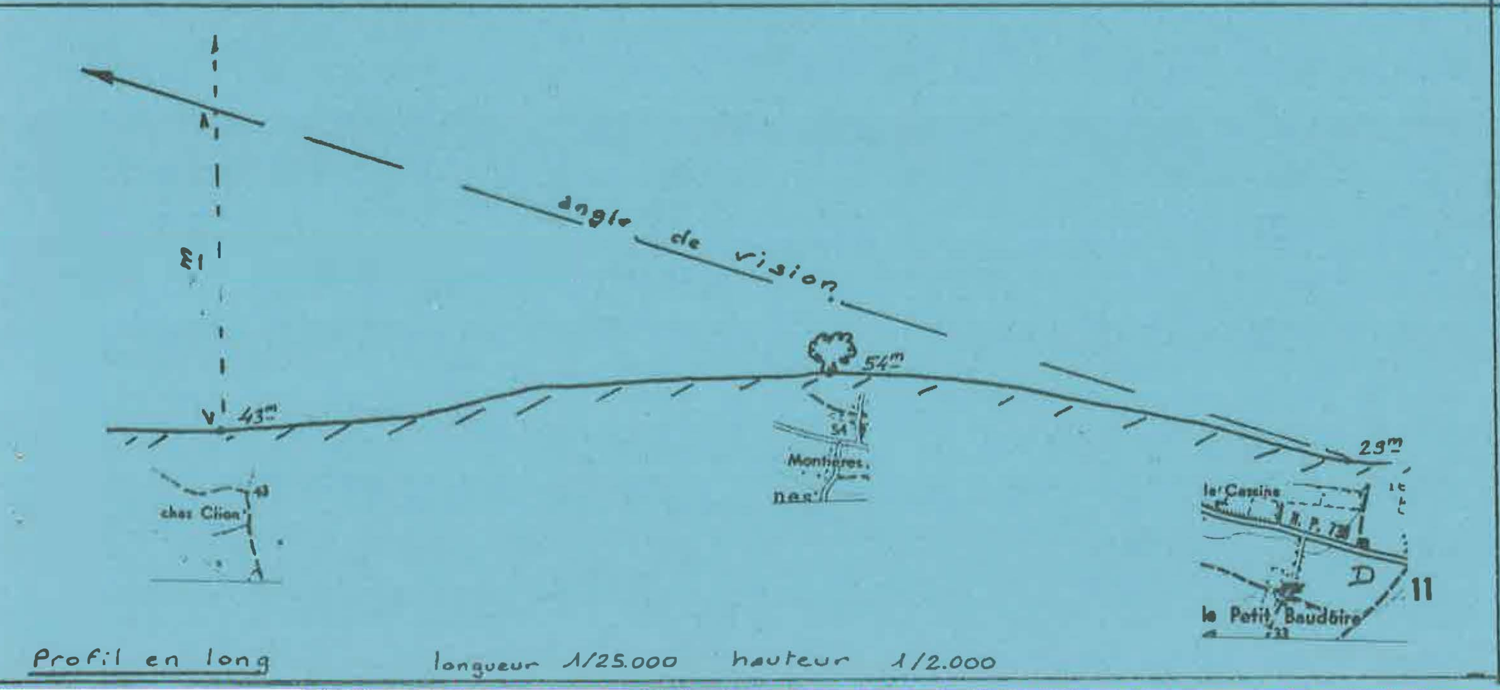
$$\boxed{90\ m}$$

L'imprécision peut aller jusqu'à + ou - 15 % des chiffres annoncés, mais nous avons quand même grâce à ces calculs une idée des plus exactes de l'O.V.N.I. et de ses dimensions.

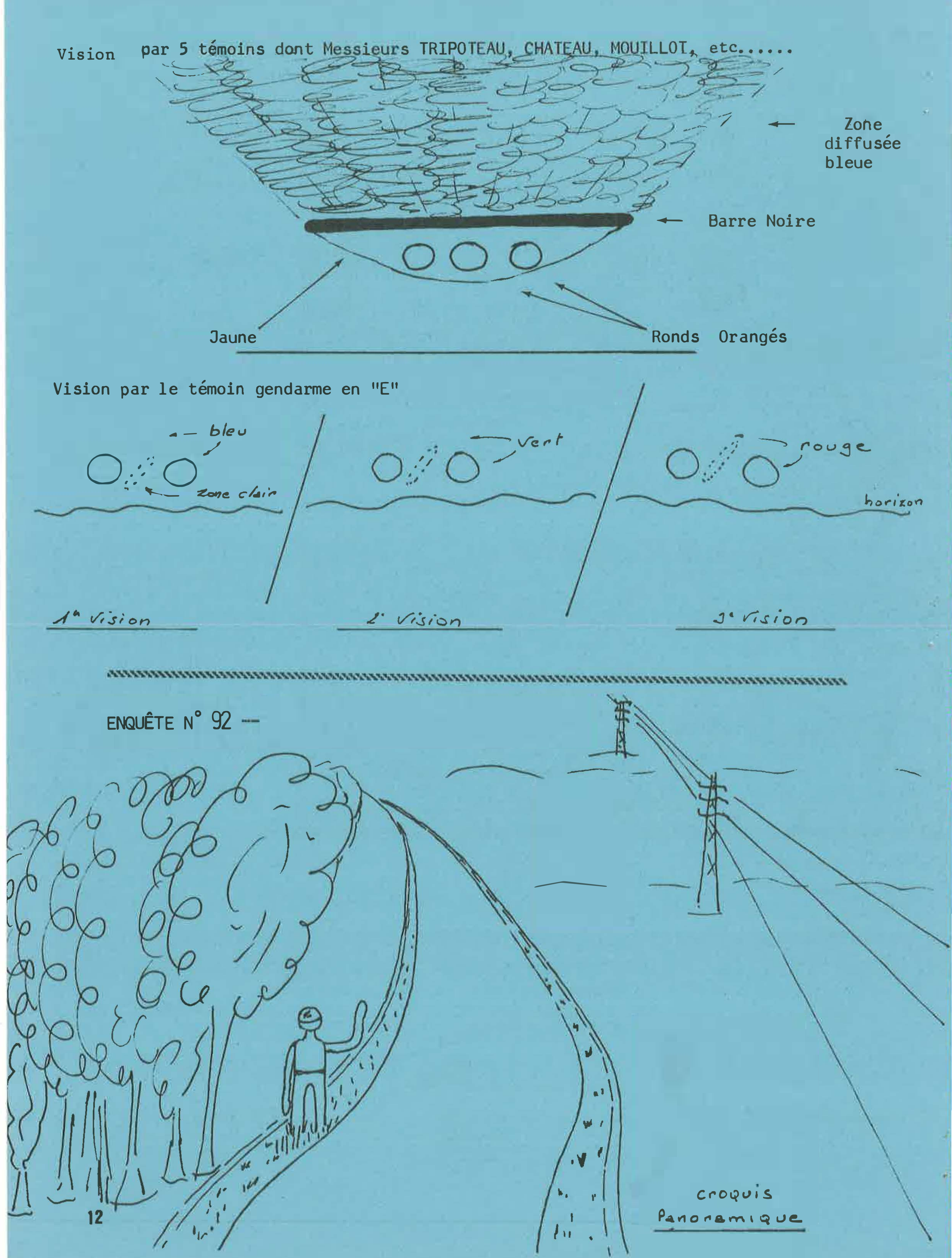
Détermination de la distance Témoins - O V N I par Triangulation

Carte I G N 1/ 25 000

Détermination de l'altitude Sol - O V N I par profil en long et angle de vision



ENQUÊTE N° 91 --


Vision par 5 témoins dont Messieurs TRIPOTEAU, CHATEAU, MOUILLOT, etc......
Zone diffusée bleue
Barre Noire
Jaune
Ronds Orangés
Vision par le témoin gendarme en "E"
bleu
zone clair
vert
rouge
horizon
1re vision
2e vision
3e vision
ENQUÊTE N° 92 --
croquis Panoramique

✱ Enquête C.E.R.P.I. nº 92
Enquêteurs : Claude SOURIS
Pierre PAILLAT
24-12-79

La Prune - LUSSAC
Charente-Maritime
15 Août 1979

Témoin	:	Mr VEILLAT Patrick, 20 ans, boulanger, CLION S/SEUGNE 17240 St Genis de Saintonge.
Lieu d'observ.	:	Départementale nº 134, lieu-dit "La Prune" commune de LUSSAC.
Date	:	Mercredi 15 Août 1979.
Heure	:	Aux environs de 23 heures.
Nombre d'objet	:	Un.
Dimension	:	10 mètres.
Forme	:	Humanoïde.
Couleur	:	Combinaison grise métallisée.
Bruit	:	Aucun.
Durée d'observ.	:	Une à deux minutes.

Il est dans les environs de 23 heures ce mercredi 15 août 1979 et il y a bal à Mosnac sur Seugne. Monsieur Patrick VEILLAT, 19 ans, revient de Jonzac où il est allé acheter des cigarettes et roule seul à bord de sa voiture, une Renault 5 TL, en direction de St Georges de Cubillac pour retourner au bal.

En traversant la commune de LUSSAC, un peu après l'embranchement de chez Péraud sur la départementale 134, il aperçoit dans les phares de sa voiture une forme humaine à 100 mètres, 200 mètres devant lui sur la bande d'herbe gauche de la route.

Arrivé à une vingtaine de mètres de cette forme humaine, il voit celle-ci lever la main gauche, un peu comme un salut scout. Automatiquement tout le système électrique de la voiture s'arrête : les phares, la radio et le moteur (essence). La voiture sur sa lancée fait une dizaine de mètres en frein moteur et s'arrête finalement à une dizaine de mètres avant cette forme humaine. Patrick tourne alors la clé pour couper le contact.

Une quinzaine de secondes s'écoulent ainsi. Cela ne fait pas penser à un homme normal, car les mains indistinctes au bout de grands bras descendent en dessous de ce qui devraient être des genoux. Il doit avoir dans les 1,20 m 1,30 m de hauteur et il ne bouge pas. Le bras toujours levé, les deux jambes jointes ; Question habillement, celui-ci ressemble à une grande combinaison collante grise aluminium barrée par ce qui paraît-être une ceinture, léger trait de teinte différente. Les mains sont comme si elles étaient dans des gants car elles sont indistinctes. Le bas des jambes et les pieds ne sont pas visibles ou discernables.

A la place de la tête il y a un casque en forme de bulle dont la ½ sphère de dessus est transparente. Elle paraît comme telle car elle réfléchit la rare lumière qui émane de la lune ce soir là.

L'humanoïde baisse alors la main, saute pieds joints latéralement, "sans plier le corps", le fossé et passe dans les bois distants de 10 mètres.

Dix secondes encore environ et la lumière des phares revient. Patrick remet le contact et sa voiture redémarre. Il rentre d'une grande peur en direction de Mosnac retrouver ses copains.

Patrick raconte son histoire et ses amis le poussent à aller à une gendarmerie raconter ce qu'il a vu. Aussitôt dit, ils vont à la gendarmerie de Jonzac (où ils sont plus ou moins éconduits) puis à celle de St Genis de Saintonge où les gendarmes enregistrent sa déposition. Il est dans les environs de 23 heures 30.

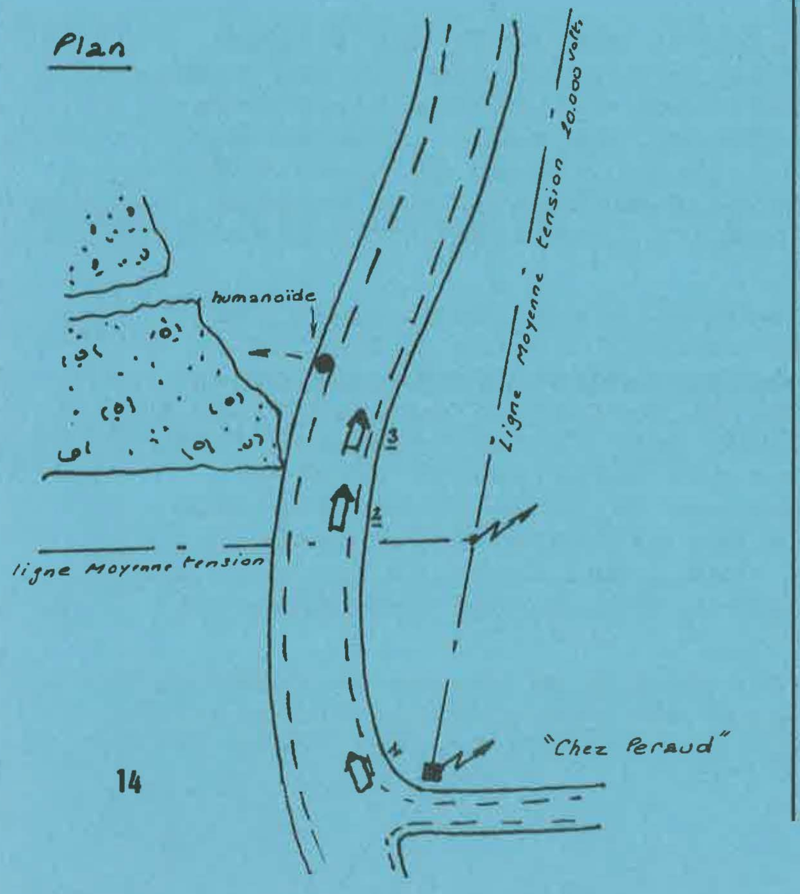
Ceci fait, il rentre chez lui mais là ne parvint pas à trouver le sommeil, ni d'ailleurs la nuit qui suit. Patrick a en effet eut très peur. Ses parents avec qui il vit à Clion sont obligés de faire appel à Mr X, docteur à Jonzac qui va lui prescrire du Valium pour une durée de 8 à 15 jours, médicament qui va lui permettre de retrouver le sommeil.

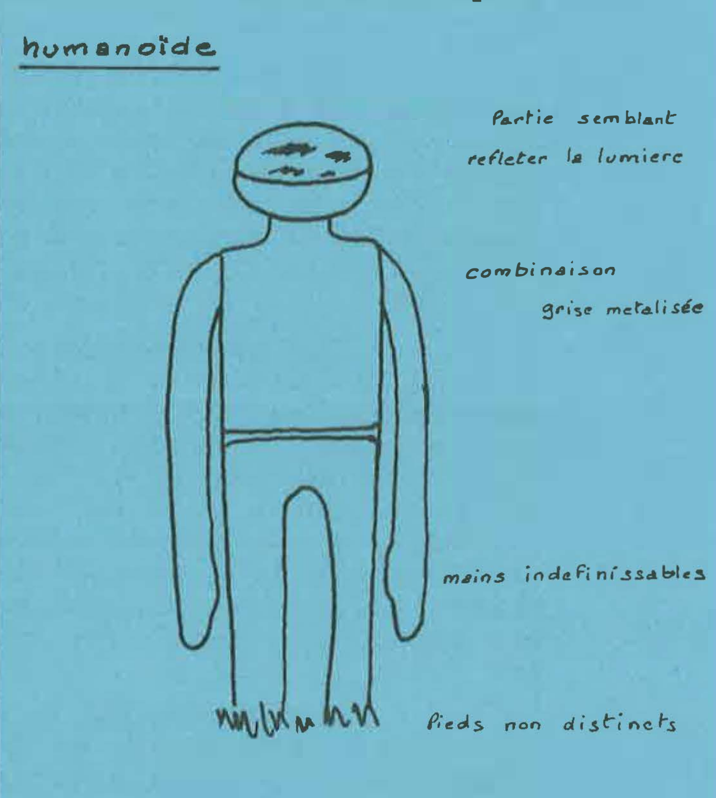
Maintenant encore, même 4 mois ½ après, au rappel de ses souvenirs , Patrick qui est un garçon très sensible est très bouleversé.

A noter juste avant l'arrivée de Patrick, la gendarmerie de St Genis de Stge a reçu un coup de téléphone d'un routier leur signalant la présence de grosses boules de feu sur le côté droit de la route dans les bois de Plassac en allant sur Bordeaux, phénomène se situant dans les 3 à 5 kms de l'observation de Patrick.

Les gendarmes ont alors envoyé une patrouille et lorsque celle-ci revint sans avoir trouvé la moindre trace de feu, Mr VEILLAT Patrick faisait sa déclaration.

Y a-t'il un rapport, oui ou non, impossible de le dire : une enquête plus approfondie le déterminera peut-être.





✱Enquête C.E.R.P.I. n° 93
Enquêteurs : Alain KIM
Jocelyne LAMBERT

10-11-79

"Le Moinard"
CHERMIGNAC
Charente-Maritime
16-19 Juillet 1979

Témoins	:	Mme X, 35 ans, secrétaire, Le Moinard - CHERMIGNAC 17460 THENAC. Mr X, 31 ans, éducateur, Le Moinard - CHERMIGNAC 17460 THENAC.
Date d'observ.	:	Entre le 16 et 19 Juillet 1979.
Lieu	:	"Le Moinard", commune de Chermignac.
Heure	:	22 heures 40 locale.
Durée	:	Une à deux minutes.
Distance	:	Indéterminée.
Dimension	:	La moitié de la lune .
Nombre d'objets	:	Deux.
Forme	:	Difficile à déterminer, vu la luminosité importante.
Couleur	:	Très orangée (soleil au coucher en été).

C'est au mois de Juillet 1979 entre le 16 et le 19 au village du "Moinard", commune de Chermignac.

Madame X raconte :

"Il était aux environs de 22 heures 40, cette nuit là le ciel était dégagé sans nuage. J'étais couchée ; mon mari est allé fermer la fenêtre de la chambre, lorsque soudain il fut attiré par une lueur très phosphorescente en direction du Nord.

Il m'appela pour constater le phénomène qui s'offrait à ses yeux.

On voyait deux objets identiques situés à 10 cm (à bout de bras) l'un de l'autre dont leur luminosité était d'une couleur très orangée semblable au soleil couchant pendant les belles journées d'été.

En raison de la vive lumière qu'ils dégageaient, il fut impossible d'en définir la forme ; leur diamètre était à peu près la moitié de celui de la lune soit 2 à 3 mm à bout de bras.

Ces O.V.N.I. se déplaçaient très lentement ; nous avons pu suivre leur trajectoire rectiligne pendant quelques secondes avant leur disparition totale derrière les arbres.

La durée d'observation a été de 1 à 2 minutes.

Tout ceci s'est passé sans que nous ayons entendu le moindre bruit".

SIGNALISATION LUMINEUSE DES AVIONS

LEGENDE

NATURE DES FEUX

COULEURS

Blanc Rouge(G) Vert(D)

- Feux Fixes

-Feux Clignotants

-Feux à éclats

-Phare d'atterrissage -Blanc-

Les phares d'atterrissage sont, soit simples, ou par paires et sont situés :

- soit dans le nez de l'appareil,
- soit sur les jambes de train,
- soit dans le bord d'attaque des ailes.

Nota :

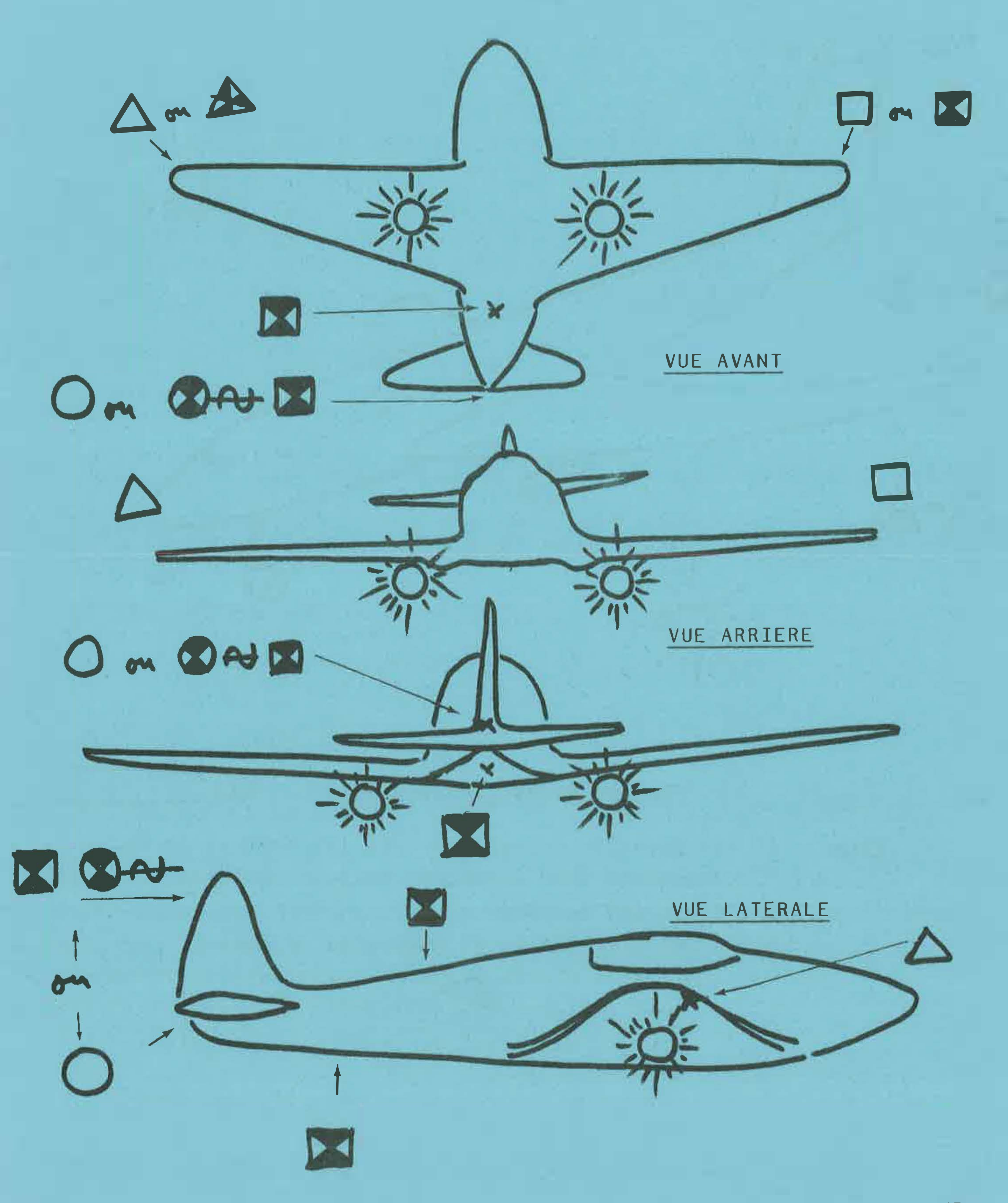
Les allumages alternés de feux rouges, combinés avec les feux à éclats peuvent donner une illusion de mouvement (balancement, rotation) comme font les "chenillards" des vitrines ou fêtes foraines. (Les chenillards sont composés de rampes fixes dont les lampes s'allument successivement).

Certains moteurs à réaction, équipés de systèmes de post-combustion, laissent voir à l'arrière une flamme rouge/orange qui peut dépasser l'avion de plusieurs mètres.

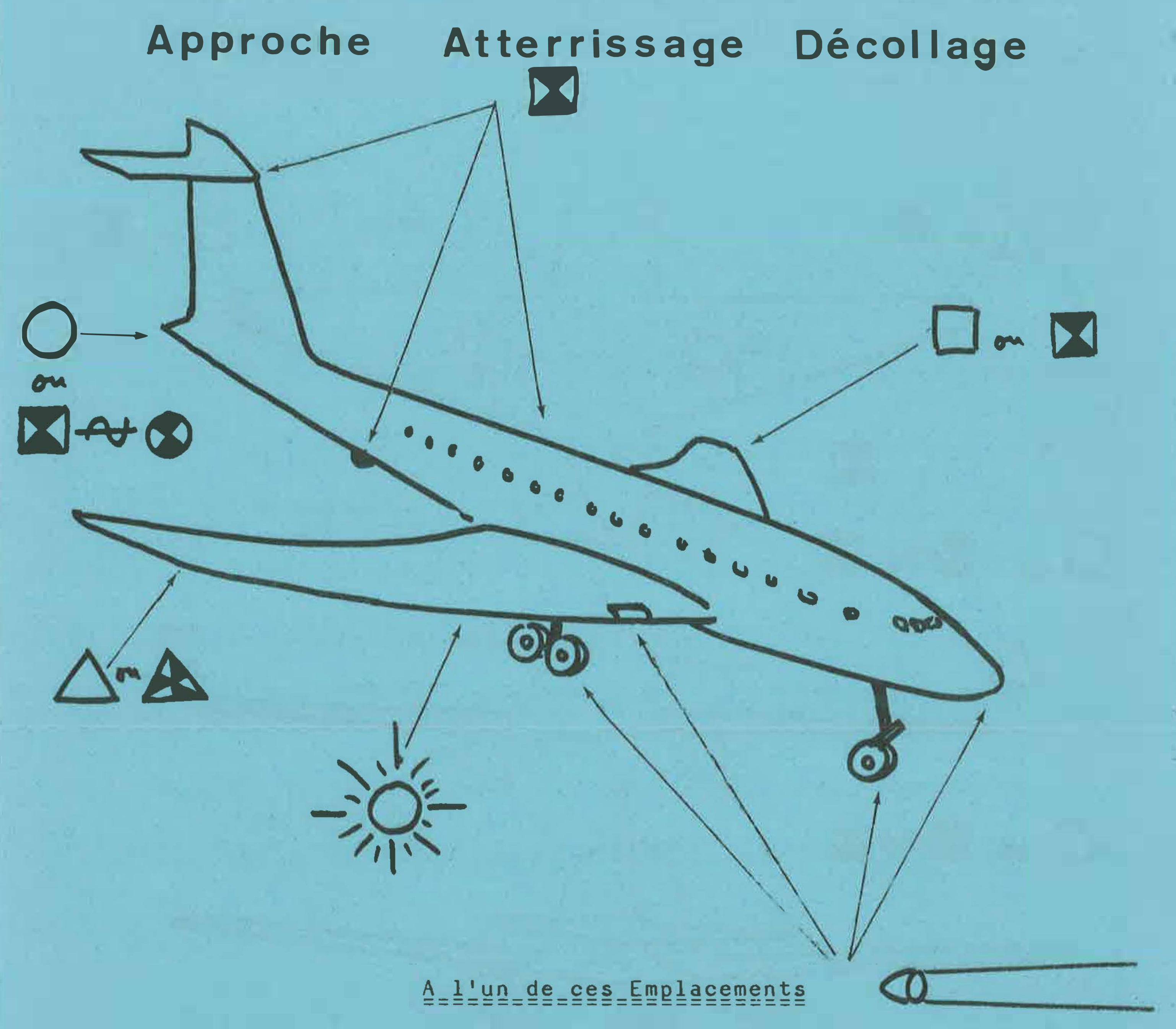
Quelques Configurations Possibles

I - EN VOL NORMAL

VUE DE DESSOUS



En Manœuvre



Nota : Il est possible de voir de nuit les hublots de Cabine passagers très éclairés, mais le poste de pilotage n'est pas éclairé.

Seuls les instruments et appareils le sont :

- les feux blancs à éclats, dits anti-collision, sont trés puissant et comparables au flash photographique, avec un battement de deux secondes environ.

Jean-Louis CASTEL.

Idée d'un tel article tirée de VAUCLUSE-UFOLOGIE n° 10, Journal du G.R.E.P.O. à Avignon et du journal de la C.L.E.U. (Commission Luxembourgeoise d'Etudes Ufologiques).



INSTITUT D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHES HYPNOTIQUES

L'HYPNOTISME

- **une science d'avenir**
- **une réalité présente**
- **un fait de notre passé !**

Les facultés PSI sous hypnose =

DECOUVRIR
EXPERIMENTER
DEVELOPPER

- **Découvrir** par les informations reçues dans le cadre de notre Enseignement, les ressources fantastiques du cerveau humain.
- **Expérimenter** sous sommeil hypnotique les phénomènes Paranormaux : (voyance - télépathie - psychométrie - dédoublement - rétro - cognition - etc...)
- **Développer** les « Facultés PSI » sur soi (auto-hypnose) ou sur vos sujets endormis, grâce à un entraînement intensif et absolument sans danger. Une telle méthode permet la maîtrise des pouvoirs du subconscient et de démontrer que l'hypnose est un état favorable aux recherches para-psychiques.

Les cours par correspondance de l'I.E.R.H.

- Une formation sérieuse
- Un enseignement pratique
- Des résultats probants.

Tout le monde peut devenir hypnotiseur. Il suffit pour cela de bien connaître les mécanismes de la psychologie humaine et d'adapter son comportement en fonction du sujet à hypnotiser.

- Créer un ascendant sur autrui et imposer sa volonté, requiert des qualités spéciales qui vous seront enseignées tout au long des cours.

- Maîtriser les techniques d'induction hypnotique et vérifier les différentes phases de sommeil, demande une formation complète, dispensée par des professeurs compétents.

Durée des études :

12 mois pendant lesquels 24 cours sont envoyés régulièrement.
Tout élève est pris en charge et suivi par un professeur pendant la durée de l'enseignement.
Diplôme de fin d'études à l'issue d'un contrôle de connaissances générales.

Le diplôme délivré par l'IERH est reconnu par les grandes Ecoles d'hypnotisme du Canada. (Tersac)

Tarif des études :

(Prix pour l'ensemble des cours)

Règlement comptant

(Prix forfaitaire) 1 200 F dont 200 F de frais d'inscription.

Règlement en 5 versements :
- 400 F à la commande (frais d'inscription compris)
+ 4 mensualités de 200 F

• SI VOUS DÉSIREZ DES RENSEIGNEMENTS, LE C.E.R.P.I. VOUS METTRA EN RAPPORT AVEC L'I.E.R.H.

LA 6e SESSION du C.E.C.R.U.

EN AVIGNON LES 27 ET 28 OCTOBRE 1979.

Tous membres du C.E.R.P.I. désirant prendre connaissance du compte rendu intégral de cette session sont invités à consulter celui-ci au Siège du C.E.R.P.I.

*** DISCOURS D'OUVERTURE DE LA 6ème SESSION DU C.E.C.R.U.**

"Nous sommes tous ici intéressés par un phénomène qui semblerait être la manifestation d'autres vies dans l'univers, et nous sommes tous rassemblés lors de cette sixième session du CECRU dans le but de savoir enfin un jour.
Nous sommes donc tous en Avignon pour travailler.
Je souhaite bienvenue à chacun et je souhaite que chacun permette que nous réussissions dans notre recherche commune."

René Faudrin.

*** COMMISSIONS COMPOSANT LE C.E.C.R.U.**

- Commission administrative C.E.C.R.U. (commission information)
- " de gestion des groupements - opérationnel public
- " des Contactés
- " des Enquêtes
- " de détection
- " des soirées d'observation
- " d'étude de documents
- " scientifique.

Voici un résumé succint des résultats de ces commissions :

*** COMMISSION ENQUETE**

MODELE DE CODIFICATION pour FICHIER INFORMATIQUE
sujet traité par M. FEDELI Silvère de la C.L.E.U. (Luxembourg)
définitivement adopté
RAPPORT D'ENQUETE TYPE définitivement adopté
- Les décisions amendées hier 27/10 et ce Dimanche 28 sont caduques.
- Monsieur DETRE du C.S.E.R.U. se charge d'en établir le prototype en tenant compte des rapports déjà établis.
- Il sera joint au rapport d'enquête le test optique de Luc VINCENT (A.A.M.T.)

PROCHAINE REUNION COMMISSION ENQUETE lors de la prochaine réunion du C.E.C.R.U.
La question reste posée : qui centralisera ces rapports ?

L'ANALYSE DES PHOTOS D'OVNI.
Pour la plupart des groupements ufologiques, il est très difficile de déterminer si une photo censée représenter un OVNI est authentique ou truquée (le trucage pouvant être volontaire ou non). Cette question a été évoquée à la réunion du C.E.C.R.U. à Nîmes.

Nous avons donc décidé de prendre en charge ce problème, et nous sommes actuellement en mesure d'effectuer de telles analyses.
Le C.E.M.O.C.P.I. rappelle qu'il se charge d'effectuer à titre gratuit les analyses des négatifs photo couleur et noir & blanc, ainsi que les films super 8.

Le rapporteur de la commission Enquête

Gilles HAMMER.

* COMMISSION CONTACTES

Brève définition du terme contacté.
Etude du cas du Dr P. le contact s'est produit dans la région de Vence.
La plupart des avis semblent d'accord pour dire que l'étude des contactés n'ést valable surtout que sur le plan socio-psychologique. Bien souvent les messages remettent en cause les religions.
Le problème Miguères étudié par l'AESV a encore été abordé afin de nous indiquer exactement où en est "l'affaire" en cette fin d'année. Cela nous a permis de parler de l'étude du GREPO sur le contact de Pierre Monnet.
Présèntation à la commission d'un diaporama sur des cas célèbres.
Présentation d'un fichier comportant environ 270 cas mondiaux de contacts, englobant aussi les enlèvements et les télétransports. Les cas sont classés par catégories (cas français, contacts, enlèvements, télétransports etc...) et par périodes dans le temps.

Jean-Pierre TROADEC.

* COMMISSION VEILLEES D'OBSERVATION

Constitution d'un réseau d'observateurs, tout en gardant le squelette des soirées d'observation nationale
Envoi d'un rapport d'observation à la S.V.E.P.S. qui en ont émis l'idée et qui le centralisera.
Constatation : très peu d'observations intéressantes.

Jean-Jacques MONTOYA
Rapporteur de la commission Veillées d'observation

* COMMISSION ETUDE ET DOCUMENTS

Il a été décidé compte-tenu de la méprise des groupements sur les intentions de cette commission de repartir du point 0 et de définir avec chaque commission, quelle pourrait être notre action vis-à-vis d'eux sans pour cela entraver ce qui est en cours, ni leur projet.
En l'absence du rapport de J.M. BONAY, effectué par Liliane TROADEC, rapporteur de la commission gestion.

* COMMISSION DETECTION

Dans l'immédiat, la commission propose de faire revivre un projet cher à l'A.D.E.P.S., celui d'une fiche compte-rendu d'activité de détection à envoyer au C.E.M.O.C.P.I., chargé par la Commission de fournir une synthèse de chaque session du C.E.C.R.U. Des précisions seront fournies dans le dossier technique.

J.P. FRAMBOURG.

*COMMISSION SCIENTIFIQUE

Nécessité d'établir des contacts suivis avec : le G.E.P.A.N., Pierre GUERIN, Jean-Pierre PETIT, Hubert REEVES, Albert DUCROCQ, etc...
Etablir une liste des scientifiques adhérents aux groupements privés membre du C.E.C.R.U. (ou sympathisants), et ceci avec leur accord.
Ce dialogue bilatéral entre les goupements privés et les scientifiques "officiels" permettrait peut-être de mettre en évidence des directions d'étude précises concernant tel ou tel point du phénomène OVNI.

Jean-Christophe VEVE
Rapporteur de la commission scientifique.

*COMMISSION ADMINISTRATIVE

Présentation du message d'ESTERLE du GEPAN concernant les groupes privés, interview réalisé par A. MARTINEZ.
Lettre du C.E.C.R.U. au G.E.P.A.N. préparée par F. CREBELY et discutée par les groupes présents.
Lettre aux Ambassades présentée par N. GRESLOU et envoyée par le C.E.C.R.U.

Le C.E.C.R.U. se réunira désormais deux fois par an, semestriellement.

- mai/juin 1980 : A.D.R.U.P. Beaune - sous réserves
- oct/nov. 1980 : C.L.L.D.L.N. Lyon
- mai/juin 1981 : S.L.E.P.S. Lausanne
- oct/nov. 1981 : S.V.E.P.S. Toulon (avec Italie + Espagne)

Les 11-12-13 avril 1980, le groupe 03100 organise le 3è congrès de Montluçon.

Le projet d'un congrès ufologique international a été envisagé.

R. FAUDRIN
Rapporteur de la commission administrative.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

* LETTRE DU C.E.C.R.U. AU G.E.P.A.N. - TOULOUSE

Les Groupements membres du C.E.C.R.U. à Mr Alain ESTERLE
Chef du G.E.P.A.N.
Centre Spatial de Toulouse
18, avenue Edouard Belin
31055 TOULOUSE CEDEX

Avignon, le 28 octobre 1979

Monsieur,

Les groupements ufologiques français appartenant au C.E.C.R.U. ont pris bonne note de vos derniers courriers, ainsi que de votre intervention orale du 18 octobre à Castelnaudary.

En particulier, dans une note aux groupements privés datée du 9 avril 1979, vous vous déclarez "intéressé à connaître les priorités qui sont données dans chaque groupe".

Etant donné la convergence des travaux effectués par la majorité des associations, il nous a semblé utile de préparer une réponse collective à votre demande "d'inclure les études faites dans les groupements privés" ... dans des "synthèses ... faites au G.E.P.A.N.".

Il est bien certain qu'aucune assistance n'ayant jamais été fournie aux groupements privés, ceux-ci ont vu leurs recherches constamment ralenties par des problèmes de temps et d'argent.

Elles sont néanmoins responsables de toute la genèse de l'Ufologie, y compris celle d'essence scientifique. Actuellement, une campagne de presse systématique vise à oublier cet état de fait, et à traiter par le mépris leur travail. Nous vous serions donc reconnaissants de nous indiquer votre position à cet égard.

En outre, le fait qu'elles représentent le passé de l'Ufologie n'empêche pas les Associations privées de développer des programmes destinés à assurer son avenir, c'est-à-dire la continuité de ce type de recherches.

Elles ont déjà communiqué au G.E.P.A.N., notamment à l'occasion de la rencontre du 12 septembre 1978, l'essentiel de leur mode de fonctionnement, ainsi que les travaux qu'elles poursuivaient.

La surveillance du ciel, fondée sur la bonne volonté des participants, n'est peut-être pas un point où le G.E.P.A.N. puisse intervenir de façon nette, sauf pour la détermination des objets observés.

Mais l'enquête est une forme de travail qui mérite notre attention commune. Or, que reste-t-il, un an plus tard, des propositions de Mr POHER, concernant la formation des enquêteurs ? La réponse fournie oralement le 18 Octobre 1979 nous a semblé confuse et aucune précision ne nous a été donnée à cet égard, alors qu'il s'agissait là, sans doute, du point le plus précis et le plus intéressant des propositions que nous fit le G.E.P.A.N. Il serait très regrettable que ce projet fut mis "à la trappe" alors qu'il était unanimement apprécié et pouvait conduire à une meilleure efficacité dans la "couverture ufologique" du territoire français. Une telle réalisation permettrait une plus grande rapidité dans l'exécution des enquêtes, ainsi que l'élimination de certains "enquêteurs officiels" plus que douteux.

Au niveau de l'assistance technique, on peut noter que des réseaux optiques ont été commandés par les Associations. Le retard des réponses de celles-ci tient essentiellement, comme d'habitude, au manque de temps qui est leur lot quotidien. Il serait souhaitable que le G.E.P.A.N. donne de nouvelles précisions sur le sort qui a été réservé à ces propositions d'achat.

Plusieurs groupements ont également insisté sur la nécessité de création d'un fonds de documentation largement ouvert, et nous ignorons quelle suite le G.E.P.A.N. entend donner à cette demande.

Enfin, sur le plan de la recherche pure, il serait souhaitable que le G.E.P.A.N. accepte de donner son assistance aux travaux entrepris tels que le projet MAGONIA, les différents catalogues en cours d'élaboration (observations françaises, phénomènes humanoïdes) ou les tentatives de détection systématique du phénomène. Il semble plutôt, à l'heure actuelle, qu'il attende d'en recueillir les résultats. Nous n'en voulons pour preuve que la récupération d'idées mises au point par les groupements privés, telles que : le SIMOVNI (mis au point par Dominique CAUDRON), le stage de formation d'enquêteurs (présenté dans APPROCHE, revue de la SVEPS), les groupes d'intervention rapide (existants dans le cadre de LDLN), l'utilisation du théodolithe pour les enquêtes (emploi par la SVEPS), la matrice de tests de symptômes psychologiques (travail du C.L. - LDLN).

Cette lettre peut paraître un réquisitoire. Mais il est essentiel que les associations membres du C.E.C.R.U. acquièrent la certitude que leur relation avec le G.E.P.A.N. ne s'établit pas dans un système à sens unique où leur rôle principal resterait celui de simples pourvoyeurs d'informations.

Une réunion du même ordre que celle du 12 Septembre 1978 devrait avoir lieu. Toutefois, elle ne devrait pas consister en un simple exposé de la méthodologie du GE.P.A.N., mais plutôt en commissions paritaires de travail, permettant de déterminer pratiquement ce que nous pouvons faire ensemble. Dans la mesure où, de votre propre aveu, vous entretenez des relations avec les groupements privés américains, nous vous demandons de considérer les groupements privés non français membres du C.E.C.R.U. au même titre que les autres.

Les associations membres du C.E.C.R.U. pensent que le G.E.P.A.N. peut être l'un des artisans d'une ufologie plus scientifique novatrice dans ses méthodes et apte à mieux améliorer notre connaissance du phénomène OVNI. Les associations privées sont l'émanation la plus naturelle de l'intérêt de la population pour le phénomène OVNI. Elles ont donc leur rôle à jouer dans la connaissance du phénomène. Elles souhaitent pouvoir le jouer dans un esprit de coopération et de compréhension avec le G.E.P.A.N. ou tout autre organisme officiel ou scientifique.

Dans l'attente de votre réponse, les associations membres du C.E.C.R.U. vous prient de croire, Monsieur, en l'expression de leur considération distinguée.

Pour le C.E.C.R.U., le rapporteur.

P.S. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir adresser votre réponse au GREPO, qui se chargera de la dispatcher aux groupements adhérents du C.E.C.R.U.

* **RÉPONSE DU G. E. P. A. N.**

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

CENTRE SPATIAL
DE TOULOUSE

18, avenue EDOUARD-BELIN
31055 TOULOUSE CEDEX

TÉL. : (61) 53.11.12
TELEX : 531081

TOULOUSE, LE 23 NOV. 1979
N° - - 443 CT/GEPAN

M. René FAUDRIN
G.R.E.P.O.
Domaine de Flory
84270 VEDENE

(A l'attention des Groupements membres du C.E.C.R.U.)

Mesdames, Messieurs,

Je réponds à votre gentille lettre du 28 octobre dernier. J'ai parfaitement compris qu'il ne s'agissait pas, comme vous le précisiez, d'un réquisitoire (il eut d'ailleurs fallu pour cela, un procureur reconnu comme tel). N'éprouvant donc nul besoin de me faire l'"avocat" du GEPAN, je ne répondrai pas par une plaidoirie...

.../...

Je vous ferai simplement remarquer que lors de la réunion du 12 septembre 1978, mon prédécesseur avait dit explicitement qu'il était hors de question que le GEPAN entretienne une correspondance régulière avec les Groupements privés, pour de simples raisons de disponibilité et de secrétariat. Ayant pourtant jugé cette correspondance nécessaire, force m'est de constater que vous n'avez retenu de cette réunion que l'information ou les idées qui vous convenaient. Ce péché mignon de l'ufologie serait-il donc une tare congénitale ?

Quant aux arguments sur les intentions et l'attitude du GEPAN vis-à-vis des Groupements privés, ils sont singulièrement contradictoires. Par rapport au Projet MAGONIA, le GEPAN n'a choisi ni un parrainage officiel (récupération ?) ni un rejet total (sabotage ?). Il s'est défini vis-à-vis de son promotteur, M. PINVIDIC avec lequel nous entretenons d'excellentes relations, comme un "observateur attentif et intéressé". Pour le reste (nuancier, SIMOVNI, groupes d'interventions rapides, théodolite, tests psychologiques) il s'agit, au pire, d'un hommage du GEPAN à la clarté et au bien fondé de certaines idées formulées par les Groupements privés. Les procès en paternité sont toujours des épisodes sordides d'où personne ne sort grandi.

Enfin, la position du GEPAN vis-à-vis des Groupements américains et des méthodes d'enquêtes est parfaitement claire et est traitée dans la prochaine lettre du GEPAN aux Groupements privés français. Cette lettre contient la traduction de la seule et unique lettre que j'ai récemment adressée aux Groupements américains et invite, comme je l'ai déjà dit à maintes personnes, les Groupements français au même type de collaboration. Cette lettre vous sera incessamment transmise, dans la mesure où le principe de la correspondance entre le GEPAN et les Groupements français est appelé à se maintenir.

Dans l'espoir que nous pourrons développer toujours plus avant nos relations, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef du Groupe d'Etudes
des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés

Alain ESTERLE

ÉTRANGE ...... VOUS AVEZ DIT ÉTRANGE ! .... TIENS, COMME C'EST ÉTRANGE ....

HORISONTALEMENT - 1) Relatif à l'histoire d'êtres surnaturels --- 2) De St Omer à la mer du Nord - Article - Qui aiment rire --- 3) Port Viet-namien - Planche de bois --- 4) Couche pigmentaire de l'iris - ce qui s'oppose à l'être métaphysique --- 5) Réflichi - De l'autre côté de la R.F.A. - Jour où se fête la naissance de celui qui avait son étoile et que les astrologues vinrent adorer --- 6) Possessif - Qui a du savoir --- 7) Membre d'une secte juive (IIe avant J.C. jusqu'à la fin du 1er après) --- 8) Rivière alpestre, affluent du Danube - Nom donné à Jacob après sa lutte avec l' "Ange" --- 9) Pronom personnel - Du Lundi au Dimanche --- 10) Mis en terre - Pronom personnel - Métal précieux inversé --- 11) Période qui suivant la disparition des grands reptiles vit la diversification rapide des mammifères - Phonétiquement, en mythologie, nymphe ayant mécontenté Héra, fut changée en rocher et condamnée à répèter les derniers mots de ceux qui l'interrogeaient --- 12) Morale philosophique ou religieuse fondée sur le mépris du corps et de ses sensations au profit de l'âme - Hors service ---

Solution dans le n° 27

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2			■			■						
3									■			
4					■						■	
5			■				■					■
6		■			■							
7		■									■	
8				■		■						
9			■		■							
10						■			■			■
11	■							■	■			
12										■		

VERTICALEMENT - 1) Ecrits à la main, certains sont dits de la mer qu'autrefois St Jean Le Baptiste surnommait "La Mer de la Mort" - 2) .. ou Jéhova, qui d'après les textes bibliques apparaît comme un Dieu guerrier et vengeur - Ardentes, sont-elles comparables à celles que voyaient Moïse et son peuple ? --- 3) Premières voyelles - Monnaie - OVNI ou Mystérieux Objets Célestes --- 4) Presseras - Actuellement il y en a 4, la blanche, la jaune, la noire et la primitive --- 5) .. ou Ur - Réfléchi - Plateau de cinéma --- 6) De l'anus - Nickel --- 7) 61 - Qui ont un rang indéterminé --- 8) Goliath était-il atteint de cette exagération du développement du corps humain ? --- 9) Voyelles - Attribuera un chiffre --- 10) Après le tertiaire --- 11) Canton Suisse - Article défini - Patriarche biblique, son livre est dit "Apocryphe --- 12) Sorte de crochet double - Il fit cadeau à Ulysse d'une outre merveilleuse contenant les vents contraires à sa navigation - Armature de l'homme ---

* * * * *

● **ERRATUM** : Dans notre numéro 24, enquête n° 84 et dans le 25, enquête n° 87, nous avons omis de mentionner dans les enquêteurs : Jacqueline QUIE.

PARAPSYCHOLOGIE

séminaires «rythmes du cerveau»

Au cours de l'année 1979, quatre séminaires ont eu lieu. Pour trois d'entre eux, le taux de participation a été faible. Aux deux derniers nous avons eu la participation de personnes d'Angoulême.

Il est inutile d'énumérer les divers résultats obtenus, extension de la conscience hors du corps, perceptions et phénomènes divers qui confirment les expériences spectaculaires citées dans le rapport annuel de l'an passé.

Pour 1980, deux séminaires seulement sont actuellement prévus : un les 9 et 10 Février, le second les 11 et 12 Octobre. Il semble tout à fait inutile en raison de l'assiduité des pratiquants d'en programmer davantage.

Nous envisageons pour l'année 1980 davantage de publicité afin de voir si vraiment il existe une possibilité plus grande que les effectifs actuels dans notre domaine. Nous avons chacun notre travail, nos responsabilités dans divers domaines et cela nous limite pour avoir des activités fructueuses même si c'est un domaine passionnant ; peut-être aussi la parapsychologie n'accroche-t-elle pas autant qu'on pourrait le penser. La parapsychologie est également un travail de longue haleine et souvent beaucoup se décourage dès les premiers pas, le chemin vers le sommet ayant une courbe sérieusement ascendante avec quelques difficultés. La parapsychologie est aussi considérée comme un loisir alors qu'il s'agit d'un travail dont les fruits peuvent être longs à mûrir ; il faut donc un sérieux esprit de continuité pour arriver à de bons résultats et notamment en voyance, maîtrise, etc...

Voici un aperçu des séminaires pour 1979.

Bien amicalement à tous.

A. LANDAIS

Responsable des séminaires des rythmes du cerveau.

/ DERNIERE MINUTE /

* Le prochain séminaire aura lieu les 10 et 11 MAI 1980, à la Salle Magistel 17100 SAINTES (face à l'église St-Eutrope). Prendre contact 15 jours à l'avance avec Abel LANDAIS, 6, rue du Moulin de la Grille 17100 SAINTES. Tél. (46) 93.01.64 à partir de 18 h 30.

Bulletin ABONNEMENT à retourner à Yvette SOURIS, 6, rue des Vendanges 17100 SAINTES. Tél. (46) 93. 22. 09. accompagné de votre règlement libellé au nom du C.E.R.P.I.

NOM : _____________________ Prénom : ________________

Adresse : ______________________________ ___________

Date et lieu de naissance : _______________________________

Profession : _____________________

désire abonner à la revue CERPI (6 numéros par an 26,00 f, port compris).

Lieu et date : Signature : (des parents pour les mineurs)

Si une croix figure dans le cadre ci-contre, c'est que votre abonnement prend fin avec ce numéro. Si vous désirez le renouveler, veuillez faire parvenir rapidement ce bulletin complété, accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus.

Bulletin ADHESION

NOM : ____________________ Prénom : ________________

Adresse : ______________________________ Tél. __________

Date et lieu de naissance : _______________________________

Profession : ________________

désire adhérer au Centre d'Etudes et de Recherches des Phénomènes Inexpliqués

- membre sympathisant.............. cotisation 50 f + abonn. 20 f
(1)- membre actif...................... - 40 f + - 20 f
- membre actif (étudiant, militaire) - 20 f + - 20 f

Lieu et date : Signature : (des parents pour les mineurs)

Bulletin à retourner au C.E.R.P.I. 51, rue St-Pallais 17100 SAINTES, accompagné de votre règlement libellé au nom du C.E.R.P.I.

L'adhésion donne droit à la délivrance d'une carte de membre et à six numéros par an du Journal CERPI, envoyés à domicile.
(1) rayer la mention inutile.

Phénomène fortéen

Dans "RICHARD III" par Paul KENDALL, page 71.

Si le roi avait tenu compte de ce qui s'était passé, il n'aurait pas entrepris sa campagne:

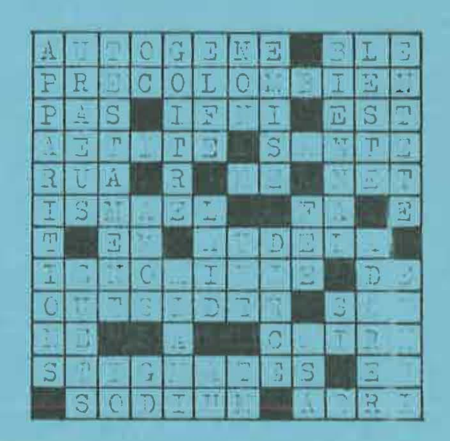
- Des présages étaient apparus : une pluie de sang sur le comté de Bedford -- ailleurs, on avait vu un cavalier et des hommes d'ames traverser le ciel.

- Dans le comté de Huntington, également une certaîne femme qui était grosse et proche du moment de sa délivrance, senti à son horreur extrême, l'embryon pleurer dans son sein et émettre une espèce de bruit de sanglot.

Ceci se passait en 1469.

\\

Résultat du N° 25



---

*LES PIERRES D'ICA (page de garde).

Quinze à vingt mille pierres gravées, entreposées dans un musée, celui du Docteur CABRERA à ICA au Pérou.

"Des pierres qui ressuscitent par des images bien dessinées, détaillées, précises, la vie des grands sauriens de l'époque secondaire et d'une humanité savante en chirurgie, médecine, geographie, en technique et dans la plupart des sciences que nous étudions de nos jours.

Ces pierres peuvent être vues, touchées, expertisées à ICA chez le Dr Cabrera."

Nous conseillons à nos lecteurs intéressés, la lecture du livre de Robert CHARROUX "L'énigme des Andes", éditeur Robert Laffont.

EXPLICATION DU DESSIN REPRESENTE EN PAGE DE GARDE.

TRANSFUSION SANGINE :

Le receveur, allongé sur la table d'opération, est atteint de myocardite avec lésion signalé sur le coeur par un ovale rayé. Pour le préparer à l'intervention et toujours dans le but d'éviter le rejet, on lui perfuse le sang prélevé sur la femme enceinte.

Le chirurgien introduit une aiguille dans une veine du poignet droit qui a été préalablement bandé.

De même que sur d'autres photos (livre cité ci-dessus) le graveur a représenté le coeur, l'oesophage, l'estomac et les intestins du patient.

"BIBLIOTHEQUE DES ATLANTES"



les pierres d'ica

- Visa de dépôt légal n° 102 -